

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBÉREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET.

Délégations de vote :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Madame Denise MICHAUT.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

❧❧❧

**5 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Monsieur le Maire expose que, conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante (...) un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente ».

Il est demandé à votre Assemblée de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activité 2016 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) annexé au présent rapport.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L1413-1 ;

Vu le rapport d'activité de la CCSPL annexé à la présente délibération ;

La CCSPL de la Ville d'OLORON SAINTE-MARIE s'est réunie une fois en ce début d'année 2017,

le 13 Juin 2017 – Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville - pour y examiner les dossiers suivants :

1/ Rapport annuel 2016 des délégataires de services publics suivant :

- Gestion du centre nautique de SOEIX – Association Foyer Rural de SOEIX Centre Nautique
- Fourrière municipale – SERVITRANS/SADT

2/ Rapport annuel de service assuré en régie :

- Régie eau
- Régie assainissement

Il est précisé que :

- Tous les rapports remis par les délégataires et les services concernés sont adressés aux membres de la Commission.
- Les représentants des délégataires, et responsables des services assurés en régie, sont invités à présenter eux-mêmes, leur rapport annuel aux membres de la commission, et se tiennent ainsi à leur disposition pour répondre à leurs questions sur la gestion et l'organisation du service.
- Les membres élus et représentants des associations, sont invités à faire part de leurs remarques et observations sur chaque dossier examiné.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activité 2016 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 30 juin 2017.

Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 10/ 07/ 2017




Hervé LUCBÈREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 06/07/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/07/2017